

Écrire avant le7-02-20

## APPEL URGENT

## Janvier 2020 Arabie Saoudite

Monarchie absolue Roi : Salmane ben Abdelaziz Al Saoud



Peine capitale : OUI Torture : OUI

L'Arabie saoudite n'a ratifié ni la Convention contre la torture de l'ONU ni le Pacte relatif aux droits civils et politiques (ICCPR)

Nous vous invitons à adresser une copie du modèle de lettre ci-joint aux autorités dont l'adresse se trouve sur la lettre

Affranchir à 0,79€ pour la Belgique et à 1,45€ pour l'international.



Le 28 juillet 2019, le tribunal spécial de Riyad chargé des affaires terroristes reportait le procès du prédicateur Salman al-Awdah au mois de novembre. Le 18 septembre, cependant, sa famille était informée de la reprise du procès dès le lendemain. Or les audiences se déroulent observateurs secret, sans journalistes, ni transparence sur le comput des audiences à venir. Un verdict où la peine de mort serait requise est redouté à chaque instant. De tant d'atermoiements naissent confusion. craintes et incertitude.

La dernière audience s'est déroulée le 31 décembre 2019 mais aucune date de verdict n'a été fixée, plongeant Salman et sa famille dans une attente insoutenable.

Depuis l'arrestation de Salman al-Awdah en septembre 2017, le procureur requiert la peine capitale à son encontre. Faisant face à 37 chefs d'accusation sans qu'aucun ait été rendu public, Salman sera d'abord détenu à l'isolement durant cinq mois. Enchaîné et menotté dans sa cellule, privé de sommeil, sans soutien médical et interrogé jour et nuit, il doit être hospitalisé en janvier 2018. De retour en cellule, il demeure à l'isolement.

Salman est un membre éminent du mouvement islamiste et réformiste Sahwa. Depuis les années 90 il s'oppose à la présence des troupes américaines sur le sol saoudien suite à l'invasion du Koweït par l'Irak. Plaidant plus de démocratie et de liberté, pour le respect de l'état de droit et de la liberté il soutient d'expression. plusieurs mouvements populaires dans la région. Son arrestation en 2017 ferait suite à son refus de soutenir publiquement Riyad dans le conflit l'opposant au royaume du Qatar voisin. Le frère de Salman, Khaled,

est détenu dans des conditions identiquesisolement et accès limité aux soins-.

## CONTEXTE

Avec le meurtre du journaliste Jamal Khashoggi au consulat saoudien d'Istanbul le 2 octobre 2018, l'opinion internationale a pris la mesure de l'ampleur des violations des droits humains en Arabie saoudite. Si cette situation n'est pas nouvelle, elle s'est détériorée avec l'ascension du Prince héritier Mohammed Ben Salmane au sein du régime. Derrière une façade réformiste voire libérale-, ce dernier a dirigé une campagne d'arrestation et de suppression de toute voix dissidente ou discordante. Il est aussi à l'origine de l'intervention militaire du Royaume et de ses alliés au sein de la coalition arabe au Yémen. L'Arabie saoudite s'y serait rendue coupable de plusieurs crimes de guerre, selon des experts mandatés par l'ONU.

Durant l'été 2017, une première vague d'arrestations vise particulièrement des religieux, des intellectuels et des activistes saoudiens (Salman al-Awda, Awad Al-Qarni et Ali Al-Omari), critiques des Saoud. 2018 a vu une vague de répressions ciblant plus particulièrement de nombreuses défenseures des droits des femmes. Le 12 octobre 2018, les experts des Nations unies ont de nouveau appelé les autorités à libérer tous les défenseurs des droits humains en Arabie saoudite. Enfin. dans la déclaration commune du 26 octobre 2018 réunissant plus de 160 organisations, l'ACAT appelait les Nations unies, les institutions multilatérales et régionales gouvernements que les démocratiques, demander immédiatement des comptes à l'Arabie saoudite concernant les graves violations des droits humains. A la faveur d'une pression internationale croissante, le régime saoudien a dû abandonner la réquisition de la peine de mort envers Israa al-Ghomgham- Récemment il a aussi libéré provisoirement trois défenseures.

Le 23 décembre 2019 la condamnation à mort de cinq Saoudiens pour le meurtre de Jamal Khashoggi a été vivement critiquée, en raison de son caractère secret et du manque total d'indépendance du système judiciaire saoudien. Saud al-Qahtani, conseiller très proche de Mohammed Ben Salmane, a quant à lui été relaxé, alors qu'il a été identifié comme le planificateur de l'assassinat du journaliste saoudien, et impliqué dans des séances d'interrogatoire et de torture d'opposants, notamment de défenseures saoudiennes arrêtées en 2018. (ACAT-France)

Action des Chrétiens contre la Torture, rue Brogniez 44, 1070 Bruxelles Éditeur responsable: LucDetavernier, Supplément à l'ACAT info n-3 de 2019

